



10/12/2020

**DIRECTIVE :**

### **SPECIFICATION ET EVALUATION DE TERRADEC AU NIVEAU ESTHETIQUE**

TERRADEC s'applique souvent comme revêtement décoratif à l'extérieur, d'où l'importance des aspects esthétiques. Cette directive est un outil pour spécifier les critères objectifs qui permettent de déterminer les exigences esthétiques et d'évaluer le revêtement extérieur réalisé.

Cette directive est destinée aux clients pour spécifier les aspects esthétiques importantes et pour indiquer ce qu'ils trouvent tolérable. Elle permet aux clients de spécifier la qualité esthétique souhaitée. Les contractants peuvent utiliser cette directive pour indiquer sur quels aspects l'offre est basée.

Cette directive permet également d'évaluer le travail réalisé.

Cette directive traite la spécification et l'évaluation de TERRADEC au niveau esthétique. Cette directive permet de déterminer la qualité esthétique souhaitée de TERRADEC sur un support approprié. La directive permet également d'évaluer le système TERRADEC réalisé sur la base des aspects esthétiques.

#### *Remarque*

*Pour pouvoir répondre à certaines exigences esthétiques, le support et l'environnement devront également répondre à certaines conditions. Or, celles-ci ne font pas l'objet de cette directive. Elle ne tient pas non plus compte des aspects qui résultent de l'utilisation, comme l'hygiène.*

Les exigences imposées à TERRADEC doivent être empruntées à l'utilisation projetée et les perspectives au niveau esthétique. Cette directive permet de classer les perspectives et d'évaluer le travail réalisé.

#### *Remarque*

*Aussi le support a un effet sur le résultat possible ou les mesures nécessaires. Cette directive ne traite pas ces points.*

On décrit ici les imperfections qui pourraient se produire dans un système TERRADEC.

### **CARACTERISTIQUES ESTHETIQUES**

#### **Pente**

Comme TERRADEC est perméable, il n'est pas essentiel que le système est complètement nivelé. La surface sera égale, mais une certaine pente est normale. L'état du support détermine également le degré de pente. Dans la plupart des cas, un relief légèrement irrégulier est dès lors possible. La norme acceptable de pente est d'un centimètre par mètre. Or, les grands groupements de grains en saillie ne sont pas acceptables.

## Couleur

**TERRADEC GOLD** subit une **évolution de couleur** à partir du moment de la pose jusque 2 ans après. Après 2 ans, la couleur reste stable.

Pendant les premières semaines, TERRADEC GOLD a la couleur originale des granulats, intensifiée par le liant brillant transparent. Après +/- 1 mois, il y a un jaunissement clair du liant. Le brillant disparaît aussi.

Après +/- 1 an, la couche supérieure des granulats a disparu. Cela veut dire que la couleur originale est de nouveau visible et à partir de ce moment, la couleur reste stable. Le brillant a disparu complètement.

*Il n'est pas évident que cette évolution de couleur ne se produit pas en même temps à chaque endroit. Par exemple : une surface sous les arbres est moins influencée par le soleil et là, l'évolution se produit de façon moins vite. Raison pour laquelle une différence de couleur peut se produire dans la surface complète pendant l'évolution de couleur, ce qui est surtout le cas pour les couleurs claires. Nous conseillons de parler de ce phénomène avec le client et de proposer les systèmes TERRADEC CLEAR s'il ne le trouve pas acceptable.*



**terradec**  
outdoor deco flooring

## KLEURVERANDERING IN DE TIJD

### NATUREL LICHT 5-8



BIJ PLAATSING



NA 3 MAANDEN



NA 6 MAANDEN



NA 9 MAANDEN



NA 1 JAAR



NA 1,5 TOT 2 JAAR

## **Perméabilité**

TERRADEC garde toujours le même degré de perméabilité, à condition que le support soit perméable et la surface soit libre de sable etc., parce que, comme l'eau, ça passe aussi. Il est dès lors important qu'une protection est toujours prévue avant qu'il y ait du sable sur le système TERRADEC. Aussi les déchets des arbres, comme les feuilles, qui peuvent fermer la surface, doivent être éliminés pour garantir la perméabilité du système.

En cas de flaques d'eau à la surface, le système doit être nettoyé pour assurer le drainage de l'eau.

TERRADEC peut se nettoyer à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, avec une pression maximale de 200 bar (toujours avec une distance minimale de 60 cm du système Terradec), pour garantir une bonne perméabilité.

## **Résistant aux mauvaises herbes**

Le système TERRADEC résiste aux mauvaises herbes. Cela veut dire que les mauvaises herbes ne peuvent pas pousser à travers le système. Or, il est possible qu'un germe est transporté sur le système par le vent et que des mauvaises herbes se développent de cette façon. Il est important d'éliminer celles-ci le plus vite possible pour que les mauvaises herbes ne s'enracinent pas.

## **Granulats libres**

Exceptionnellement, un granulats libre est possible pour un système TERRADEC bien posé, mais il ne serait pas acceptable d'avoir plusieurs granulats libres (p.ex. groupe de 5) et que ce serait visible à certains endroits.

## **Granulats en saillie**

Il est normal qu'exceptionnellement un granulats anguleux est en saillie, comme les mélanges de granulats utilisés peuvent être très variés. Les mélanges de granulats dans lesquels se trouvent des granulats anguleux entraîneront de par nature plus de granulats en saillie que les mélanges qui contiennent surtout des granulats arrondis. Il est également normal qu'il y a quelques granulats à la surface qui ne se trouvent pas vraiment dans la matrice, mais qui sont tombés du plateau et sont restés sur la surface. Ceux-ci collent à la surface, mais s'éliminent relativement facile.

## **Evaluation**

Voici les méthodes d'évaluation possibles :

- Evaluation de la surface par l'observation visuelle en tenant compte des exigences imposées, éventuellement en utilisant des surfaces de référence ou des échantillons.
- Evaluation de la surface en faisant des métrages et en évaluant ces résultats sur la base des exigences imposées.
- Une combinaison de l'observation visuelle et des métrages, avec une évaluation des résultats sur la base des exigences imposées.

## **Réparation imperfections**

En cas d'une imperfection, le contractant doit avoir la possibilité de réparer cette imperfection au moins une fois. La réparation de l'imperfection doit tenir compte des exigences esthétiques originales. Or, il ne sera pas toujours possible de faire une réparation complètement invisible. Tous les défauts doivent dès lors être réparés.

## *Remarque*

*En cas d'imperfections diverses et/ou un dépassement important du nombre d'imperfections tolérable, la réparation locale des imperfections ne sera généralement pas une option. Dans ce cas, un nouveau revêtement pourrait être mieux.*